



RAPPORT ANNUEL

AGENCE BAYT MAL ALQODS ACHARIF

2021



RAPPORT ANNUEL

AGENCE BAYT MAL ALQODS ACHARIF

2021

**Realisé par: Département des Affaires Générales, de la Communication et de l'Informatique
et Département de la Comptabilité et de l'Audit**



**AGENCE BAYT MAL AL QODS ACHARIF
13 Ilot 2 - avenue attine- Hay Riad - Rabat**

Tel: +212537565903/04

Fax: +212537565905

Email: contact@bmaq.org

Site: www.bmaq.org



“C’est également l’occasion pour Nous de réaffirmer Notre entière solidarité avec le peuple palestinien et Notre total soutien à son droit légitime : l’instauration d’un État indépendant et viable coexistant dans la sécurité et la paix avec Israël.

A cet égard, Nous soulignons que la position ferme du Maroc n’a jamais été dictée par les circonstances et encore moins par une conjoncture particulière. Elle ne s’inscrit non plus dans le cadre de débats ou de surenchères politiques stériles. Sa position est fondée sur une conviction et une foi inébranlables que partagent unanimement les Marocains et elle est soutenue par un effort diplomatique constant et constructif ainsi que par un travail de terrain en faveur de la Cause palestinienne juste et de la Ville sainte d’Al-Qods”.

Extrait du message adressé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L’assiste, président du Comité AlQods au président du Comité des Nations Unies pour l’exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, M. Cheikh Niang, à l’occasion de la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien-29 Novembre 2021

SOMMAIRE

INTRODUCTION	9
1. SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE A AL QODS À PARTIR DES RÉSUMÉS DES RAPPORTS DE L'OBSERVATOIRE "ARRIBAT" POUR L'OSERVATION, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION À AL-QODS	11
1.1 Rapport d'observation, de surveillance et de suivi des événements de ramadan 1412 et leurs conséquences	11
1.2 Chômage et opportunités d'emploi à Al Qods	15
1.3 La réalité du secteur de la santé à Al Qods	16
1.4 La crise du secteur du logement à Al Qods	18
2. LES PROJETS ET LES REALISATIONS CONCRETES DANS LES SECTEURS SOCIAUX	22
2.1 Secteur de l'Education	22
2.2 Secteur de la santé	23
2.3 Secteur de la construction et de la restauration	23
2.4 Achèvement de la troisième étape de rénovation et d'équipement du Centre Culturel Marocaine – Bayt Al Maghreb à Al Qods	24
3. PROGRAMME DE L'AIDE SOCIALE	24
3.1 Programme Al Aych Alkarim "La vie digne"	24
3.2 Projet d'aide durant le mois du Ramadan et des fêtes religieuses	24
3.3 Programme de parrainage des orphelins Maqdissis	24
4. PROJETS ET INITIATIVES STRUCTURANTES POUR UNE VISION FUTURE ET CONSTRUCTIVE	25
4.1 Initiatives civiles pour un programme durable de développement humain à Al-Qods	25
4.2 Plateforme "DLALA" du commerce électronique social et solidaire BMAQ Marketstore	25
4.3 Club "Enfant pour Al Qods "	26
4.4 Centre «Bayt Al-Maqaḍiss» pour les recherches et les études	26
4.5 L'observatoire "Arribat" pour l'observation le suivi et l'évaluation à Al-Qods	27

INTRODUCTION

La publication du rapport annuel de l'Agence s'inscrit dans une tradition à travers laquelle nous voulons faire la lumière sur les réalisations de l'Agence et ses aspirations au cours de la prochaine année dans le cadre du respect des normes de gestion applicables en la matière.

L'Agence estime toujours que sa méthodologie d'approbation des projets, de suivi de leur mise en œuvre et d'évaluation de leur impact sur les bénéficiaires, relève du principe du réalisme, ce qui nous permet de concilier les besoins exprimés par les habitants d'Al-Qods et leur institutions d'une part et les moyens financiers de l'Agence d'autre part.

Avec les circonstances de la pandémie et ses effets sur la population et les institutions à Al-Qods, le bilan des dépenses sur les programmes et projets de l'Agence jusqu'à la fin de l'année 2021, était à un niveau acceptable puisqu'il a atteint 3,6 millions USD réparti sur les secteurs de l'éducation, la santé, la construction et la restauration, de la culture, de la jeunesse et sport, ainsi que le secteur de l'aide sociale qui représente à lui seul plus de 54% du total des projets et programmes mis en œuvre par l'Agence dans la ville Sainte.

Il convient de rappeler que les fonds de l'Agence destinés aux projets à Al Qods ne sont pas soumis à des conditions préalables, à l'exception de ce que nous exigeons de nos partenaires de réserver le soutien financier à ceux qui le méritent selon des priorités imposées par les mutations socio-économiques et épidémiologiques qui affectent nos actions et nos résultats.

C'est de là que vient la décision de l'Agence de créer l'observatoire "ARRIBAT" pour l'observation, le suivi et l'évaluation à Al Qods pour nous fournir des données, des chiffres et des indicateurs actualisés reflétant réellement la situation sociale, et économique de la ville, ce qui nous aidera à définir les priorités de notre travail aussi efficacement que possible.

L'instabilité de la situation sécuritaire dans la ville sainte et la poursuite des mesures sanitaires pour faire face à la pandémie de "Covid 19", affectent le travail des institutions et aggravent les conditions économiques et sociales de la population, ce qui nécessite une intervention efficace pour remédier aux effets importants de la perte de nombreux travailleurs et employés de leurs emplois.

En outre, les secteurs du commerce et du tourisme à Al-Qods, qui sont les deux principaux affluents de l'économie de la ville, restent parmi les secteurs les plus touchés par ces conditions, ce qui nécessite un plan pour les sauver de l'accumulation des loyers, taxes et droits des travailleurs.

Par conséquent, l'initiative innovante de l'Agence de créer la plateforme « DLALA » pour le commerce social et solidaire destinée à la commercialisation électronique des produits d'origine Palestinienne à Al-Qods était une étape louable pour sortir de l'impasse, mais elle n'est certainement pas suffisante pour répondre aux besoins énormes de ces deux secteurs.

Il convient de souligner à cet égard que l'Agence et son équipe à Al-Qods sont désireuses de coopérer avec les institutions palestiniennes légitimes, et de fixer des critères appropriés pour sélectionner les associations dont les dossiers sont acceptés, via une plateforme électronique destinée aux projets de développement humain qui a été mise en place spécialement à cet effet, pour empêcher toute intervention humaine qui pouvait influencer la prise de décision dans un sens ou un autre.

La coordination et la consultation continue avec le département des AWQUAF Islamiques à Al-Qods rattaché au Royaume hachémite de Jordanie, qui a la tutelle des lieux saints islamiques et chrétiens à Al-Qods, provient du fait qu'il s'agit de l'une des principales entrées pour travailler dans la ville notamment en ce qui concerne les projets proposés pour la mosquée Al-Aqsa et son périmètre.

Ainsi, l'Agence se félicite de cette coordination avec ses partenaires et salue leurs efforts appréciés pour surmonter les difficultés rencontrées dans le travail de l'Agence à Al-Qods, à côté des leaders religieux et des personnalités morales.

Nous apprécions également la compréhension des acteurs économiques, sociaux et civils de la ville des défis auxquels notre travail est parfois confronté en raison du manque de financement.

Nous espérons pouvoir mobiliser les financements nécessaires aux programmes et projets de l'Agence dans le cadre de son plan d'action au titre de l'année 2022, afin de répondre à un plus grand nombre de demandes exprimées par nos partenaires à Al-Qods ce qui reflète la confiance des institutions et des habitants dans cette Agence.

En effet, l'Agence a besoin d'une ligne de crédit annuelle pour financer ses différents projets et programmes afin qu'elle puisse continuer à exercer son travail sur le terrain car elle a prouvé concrètement qu'elle reste l'outil exemplaire de la coordination arabe et islamique et du soutien dirigé vers la ville sainte grâce à la crédibilité que lui confrère la supervision de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, Roi du Royaume du Maroc et président du comité Al Qods de son travail et ses hautes directives pour la mise en œuvre des projets concrets dans les différents secteurs sociaux.

Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif

1. SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE A AL QODS À PARTIR DES RÉSUMÉS DES RAPPORTS DE L'OBSERVATOIRE "ARRIBAT" POUR L'OSERVATION, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION À AL-QODS

1.1. Rapport d'observation, de Surveillance et de Suivi des événements de Ramadan 1412 et leurs conséquences

Les quartiers jouxtant la vieille ville et la mosquée d'Al Aqsa ont été le théâtre de multiples épisodes de violence entre la population palestinienne et les forces de police israélienne depuis le début de Ramadan 1442. Le rythme de ces violences s'est accentué pour s'étendre à plusieurs autres zones de la ville, occasionnant une absence totale de paix et de sécurité dans différents quartiers et artères de la ville et entraînant des conséquences graves sur la vie quotidienne des habitants d'Al Qods.

Dans ce rapport qui se livre à un travail d'observation, de contrôle et de suivi des événements qui se sont produits durant le mois de ramadan 1442, l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif donne un aperçu des affrontements qui ont eu lieu entre le 7 et le 28 mai 2021, en particulier, et tente d'évaluer les effets de ces affrontements sur la situation socio-économique dans la ville et ce, en menant une mission d'observation, en recueillant des témoignages sur le terrain et en se basant sur les documents, photographies, vidéos et des dizaines de pages facebook consultés par une équipe de travail.

Le rapport se base également sur les recherches et études menées par l'Agence récemment et par celles menées par l'association des études palestiniennes et le Centre Al Qods pour les droits socio-économiques.

Dans son travail, l'équipe de travail s'est également inspirée des rapports établis par le Forum du prisonnier palestinien, l'Union des parents et tuteurs d'élèves des établissements scolaires d'Al Qods, les données du ministère de l'enseignement et de l'éducation palestinien, du ministère de la santé et de l'administration de l'hôpital Al Maqassid Al Khayria.

Les affrontements se sont déclenchés le 1er jour de Ramadan quand on a interdit à des citoyens palestiniens l'accès aux places de Bab Al-Amoud, qui est l'une des plus célèbres portes de l'ancienne ville et qui mène directement aux quartiers arabes. Ces affrontements se sont poursuivis tout au long d'une semaine, faisant plusieurs blessés tandis que des jeunes ont été arrêtés et jetés en prison. Finalement, les nouvelles barricades érigées dans les places de Bab Al-Amoud au début de Ramadan ont été démantelées.

Il est vraisemblable que la police israélienne a pris cette mesure pour préparer le terrain aux marches que les colons prévoyaient d'organiser durant le mois de mai à l'occasion de ce qu'ils appellent «journée de la réunification de Jérusalem» (occupation de la partie orientale d'Al Qods)

Après une période de relative accalmie à Bab Al-Amoud, les affrontements ont repris au quartier Sheikh Jarrah dont les habitants font face depuis plusieurs années de menaces d'expulsion de leur domicile au profit des colons. Par conséquent, les yeux du monde entier se sont tournés vers ce quartier, ce qui a conféré à la cause de ses habitants une dimension humanitaire internationale remarquable tout en contribuant à mieux faire connaître la lutte de ces habitants et les faire bénéficier d'un grand capital de sympathie à l'échelle interne et internationale.

On rappelle que l'assaut mené contre la Mosquée Al-Aqsa le 7 mai, correspondant au 25 ramadan, a été l'étincelle qui a fait exploser les événements violents à Al Qods et fait plusieurs blessés parmi les fidèles, dont des dizaines ont été grièvement blessés.

a- Bilan des affrontements à Al Qods entre le 7 et le 28 mai 2021

Vivre à Al Qods est devenu synonyme de s'exposer à être la prochaine victime de la politique du «doigt sur la gâchette» adoptée par les forces de la police israélienne dans cette ville, ou à être la prochaine victime des groupes d'extrémistes armés qui attaquent les quartiers arabes d'Al Qods et en agressent les habitants.

En effet, durant le mois béni de Ramadan, la police israélienne a délibérément violé l'intégrité de la Mosquée Al Aqsa, en autorisant des groupes d'extrémistes à y pénétrer, en violation de l'accord conclu avec les autorités du Waqf islamique qui prévoit l'interdiction de l'accès des Israéliens aux esplanades de la mosquée durant les dix derniers jours de Ramadan, à l'instar des années précédentes en raison de la présence massive des fidèles qui choisissent d'y effectuer une retraite pendant cette période.

Et, pour assurer la sécurité de ces groupes d'extrémistes, la police israélienne a procédé depuis le 25ème jour de Ramadan à l'expulsion forcée des fidèles et des musulmans qui y étaient présents, ce qui a provoqué des affrontements violents et causé l'endommagement des monuments, des équipements et des esplanades de la mosquée. Ci-après un aperçu de ces dommages :

- Destruction de parties du minbar Burhan-Eddine Assaifi, une structure en marbre aux formes et motifs sublimes installée au sud de la Cour du Dôme du Rocher. On ne connaît pas avec précision la date de la création de ce minbar mais on sait qu'il a été restauré au milieu du 14ème siècle par le juge Burhan-Eddine dont il porte le nom;
- l'endommagement par le feu du tapis recouvrant la salle de prière couverte de la mosquée Al-Qibli et de l'esplanade du Dôme du Rocher, suite à l'usage des gaz lacrymogènes et des bombes sonores à l'intérieur des mosquées couvertes pour forcer les fidèles à sortir dans les cours;
- endommagement des vitraux de plus de 10 fenêtres dans les salles de prière. Chaque vitrail nécessite plus de 6mois de travail par les artisans spécialisés;

- Destruction des haut-parleurs pour empêcher la diffusion des appels et des directives aux fidèles, aux personnes se trouvant dans la mosquée, aux préposés religieux et aux gardes se trouvant à l'intérieur et aux alentours de la mosquée;
- Destruction des portes en bois des salles de prière couvertes durant l'assaut;
- Destruction des armoires, des chaises et des cloisons en bois séparant les salles de prière des femmes de celles des hommes dans les mosquées couvertes;
- Incendie de deux arbres plantés dans les cours de la mosquée Al Aqsa par les bombes sonores et les bombes lacrymogènes .

Les agressions qui se sont produites entre **le 7 et le 28 mai 2021 à Al Qods** et qui font l'objet de ce rapport ont également été accompagnées d'une vague d'arrestations d'une violence extrême qui se poursuit à ce jour dans différents quartiers de la ville. Le forum du prisonnier palestinien a recensé plus de 500 personnes arrêtées jusqu'au 25 mai 2021, dont un grand nombre de mineurs.

Les personnes relâchées ont été notifiées de la décision d'expulsion de leur domicile et de l'obligation de se tenir loin des lieux où les heurts ont eu lieu (la vieille ville, Bab AL-Amoud, Sheikh Jarrah) outre la nécessité de payer des cautions et des amendes élevées. De même, le quartier Sheikh Jarrah a été fermé avec des barricades et il a été interdit aux personnes non-résidentes d'y accéder.

Selon les statistiques du ministère de la santé palestinien, voici le bilan des affrontements qui se sont produits à Al Qods entre **le 7 et 19 mai 2021** :

- Deux martyrs;
- 1.108 blessés;
- 489 personnes blessées ont été transférées aux hôpitaux. Ci-dessous la répartition des blessés selon la gravité de leurs blessures :

Blessures graves	Blessures à gravité moyenne	Blessures légères
60	204	223
blessés, dont la majorité souffrant de blessures à la tête et un blessé dont l'état à nécessité qu'il soit branché à un respirateur artificiels	dont la plupart atteinte à la tête par des balles en métal recouvertes de caoutchouc	personnes directement blessés par les bombes outre les blessures occasionnées par les agressions, les coups et les chutes

Selon un témoignage du Dr. Nizar Hajji, qui exerce à l'hôpital Al Maqassid, la plupart des blessures enregistrées le jour de l'assaut contre la mosquée Al Aqsa (8 mai 2021) ont affecté la partie supérieure du corps, la tête et les yeux, et ont occasionné la perte des yeux pour 3 jeunes ainsi que la perte d'un œil pour 10 autres.

D'autre part, les rapports d'observation sur le terrain menée par des chercheurs travaillant pour le compte du bureau de Bayt Mal Al-Qods ont fait état des faits suivants:

1. Assauts directs sur les maisons avec des armes et tentatives d'incendie;
2. Intensification sans précédent du rythme des arrestations des jeunes. Outre ces arrestations qui ont concerné les citoyens arabes, on a également enregistré des intrusions sauvages des domiciles, l'endommagement des meubles et des agressions contre les occupants de ces maisons;
3. Incendie des voitures appartenant aux habitants d'Al Qods et garés le long des trottoirs attenants aux domiciles des propriétaires;
4. Ouverture de feu sur les habitants d'Al Qods dans la rue;
5. Invasion des quartiers arabes par des groupes de voitures appartenant à des extrémistes en vue de terroriser les citoyens et rechercher des personnes pour les enlever, notamment les enfants (reproduction de l'enlèvement en 2014 de l'enfant Mohamed Abu Kdeir, retrouvé calciné) ;
6. Agressions contre des fonctionnaires et des ouvriers qui travaillent dans des zones à majorité juive, ayant causé des morts .

b- Effets socio-économiques des événements violents à Al Qods

Alors que la vie semble avoir retrouvé son cours normal à partir du dimanche 2 mai 2021 à Al Qods, la réalité est totalement différente. En effet, les points de tension qui ont déclenché les événements du mois de ramadan n'ont pas été résolus ni même calmés. On peut les résumer ainsi :

- L'assaut de groupes d'extrémistes, protégés par la police, sur la mosquée Al-Aqsa a repris avec la même intensité qu'avant les derniers événements ;
- Poursuite du siège du quartier Sheikh Jarrah et interdiction aux Palestiniens d'y avoir accès;
- Poursuite de la menace d'éviction contre 86 familles habitant le quartier Batn Al-Hawa à Salouane et Ljar Al-Janoubi;
- Poursuite de la campagne d'arrestations contre les jeunes et les adolescents d'Al Qods;
- Persistance des menaces d'assaut par les extrémistes sur les quartiers arabes.

Ces actes violents, qui se reproduisent de façon fréquente jusqu'à devenir une réalité quotidienne, ont entraîné des effets négatifs sur la santé psychologique des habitants, particulièrement les enfants et les femmes, ce qui complique encore davantage les difficultés socio-économiques qui règnent dans la ville et dans toutes les régions de la Palestine en raison de la pandémie du Covid-19.

Les principales conséquences des derniers événements sont les suivantes :

- 1- L'enseignement a été suspendu dans le contexte de ces confrontations, en raison des craintes que les étudiants ne soient enlevés ou agressés ;
- 2- Un grand nombre d'étudiants ne parviennent pas à rejoindre leur établissement scolaire même après la décision de reprise des cours, en raison de leur emprisonnement ou de la décision de les éloigner de leur quartier où se trouvent également leur établissement scolaire;
- 3- Les habitants sont réticents à sortir du domicile, sauf en cas de besoin, et même à effectuer des visites familiales ;
- 4- Plusieurs fonctionnaires et ouvriers, qui ont peur pour leur vie, s'abstiennent de se rendre à leur travail qui se trouve dans des endroits contrôlés par les juifs, après que certains ont été agressés durant les derniers jours ;
- 5- Baisse du niveau de vie de plusieurs familles d'Al Qods car le chef de famille a perdu son emploi ou s'abstient de se rendre au travail par peur pour sa vie;
- 6- Les personnes malades évitent de se rendre dans les hôpitaux israéliens, d'où une hausse de la pression exercée sur les hôpitaux arabes d'Al Qods.

1.2 Chômage et opportunités d'emploi à Al Qods

Avec l'intensification des agressions et les perturbations de la vie à Al Qods, les indicateurs de chômage ont augmenté, ce qui a approfondi les sentiments de peur de l'avenir parmi les habitants d'Al Qods. Les constatations sur le terrain ont indiqué qu'un grand nombre de travailleurs n'ont pas été capables de se rendre sur leur lieu de travail afin d'éviter les confrontations et par peur d'être arrêtés, ce qui a empiré la situation socio-économique durant cette période qui a coïncidé avec le mois de Ramadan.

Les résultats du recensement de la population active mené en 2018, avant la pandémie du Covid-19, publiés par le bureau central des statistiques, indiquent que le taux de chômage à Al Qods atteint près de 14pc. Ce taux a plus que doublé durant la pandémie, affectant grandement le niveau de vie et le taux de pauvreté dans la société maqdessie.

L'ancien ministre de l'économie MazenSinokrot avait qualifié, dans des déclarations à la revue «Echos du Comité Al Qods », publié par l'Agence l'année dernière, la situation économique à Al Qods de très dure à cause du siège imposé à la ville et son isolement des autres villes palestiniennes, outre les expulsions et l'affaiblissement économique et sociale, par le biais de la politique des taxes élevées dont le nombre dépasse 12 différentes taxes.

Il a également affirmé que les indicateurs de l'Organisation des nations unies montrent que 80pc de la population palestinienne d'Al Qods vivent en dessous du seuil de pauvreté et que l'emploi des femmes est l'un des plus bas dans le monde, ne dépassant pas 12% contre 19% de la population active en Palestine.

Les chiffres publiés par le recensement annuel israélien mené à Al Qods dresse un tableau encore plus sombre. En effet, on indique que 40pc des travailleurs arabes hommes ne participent pas à la force active à Al Qods, tandis que ce taux atteint 85% pour les femmes arabes.

Concernant la répartition des travailleurs (âgés de 15 ans et plus), selon le nombre d'années d'études, les chiffres montrent que 23,7% des travailleurs à Al Qods ont effectué 13 ans d'études ou plus, 43% ont effectué entre 10 et 12 années d'études et 24,3% ont à leur actif 7 à 9 années d'études.

Pour ce qui est de la répartition des personnes actives âgées de plus de 15 en fonction de la nature du travail, 80,5% sont des salariés, 13,9% travaillent à leur propre compte et 4,9% sont des entrepreneurs.

Même si ces chiffres semblent quelque peu normaux, il arrive souvent que même les personnes qui travaillent ne perçoivent pas une rémunération décente et se trouvent obligées de se contenter d'un salaire minimum ou moins. Les statistiques indiquent que 43,5% des travailleurs palestiniens à Al Qods touchent moins que le salaire minimum, contre 10% des travailleurs israéliens à Al Qods.

Globalement, les opportunités de travail à Al Qods restent limitées comparées aux opportunités de travail dans les villes avoisinantes. Par conséquent, la majorité des jeunes préfère travailler dans ces régions qui offrent des possibilités de travail dans divers domaines et des rémunérations meilleures en comparaison avec Al Qods.

Pour ce qui est du niveau de vie dans la partie arabe d'Al Qods, les chiffres des statistiques annuelles israéliennes indiquent que 78% de près de 350.000 Palestiniens d'Al Qods vivent en dessous du seuil de pauvreté, dont 84% sont des enfants qui sont confrontés à des perspectives d'emploi limitées et un système d'éducation marginalisé et faible, ainsi que l'absence d'infrastructures matérielles et économiques.

On évoque également la densité de la population, le manque d'investissements et l'inadéquation des services –écoles et établissements sanitaires et sociaux- avec l'augmentation naturelle de la population, ce qui affecte les conditions de vie et contribue à menacer la sécurité sociale et sociétale.

1.3 La réalité du secteur de la santé à Al Qods

Depuis 1967, la ville d'Al Qods abrite 6 grands hôpitaux qui jouent un rôle important dans la ville et en Palestine. Il s'agit de :

- L'hôpital Al Maqassid Al Khayria al Islamia;
- La maternité du Croissant rouge;
- L'hôpital d'ophtalmologie Saint John;

- L'hôpital PrincesseBasma pour les personnes handicapées;
- L'hôpital français Mar Youssef;
- L'hôpital Augusta Victoria.

Outre les hôpitaux palestiniens cités ci-dessus, Al Quds abrite aussi des hôpitaux israéliens :

- Hôpital Hadassah (EinKerem);
- Hôpitalhadassa (Al issouiya);
- Centre médical ShaareZedek;
- Hôpital BikurHolim.

Il faut noter que la plupart des habitants d'Al Qods qui détiennent une identité israélienne et qui disposent d'une assurance-maladie valide se rendent dans les hôpitaux israéliens tandis que les personnes dont l'assurance-maladie n'est pas valide ou qui n'en ont pas en raison des problèmes de résidence à Al Qods, de raisons sécuritaires ou de l'incapacité de payer les frais d'assurance qui sont exorbitants vont se faire soigner dans les hôpitaux palestiniens car ils sont moins chers que les centres de santé israéliens mais sont quand même payants.

Priver les Palestiniens d'Al Qods du droit de disposer d'une assurance-maladie constitue l'une des principales mesures abusives adoptées par les autorités israéliennes dans cette ville, sous prétexte que les sociétés d'assurance et le ministère de l'intérieur israélien ont établi que leur lieu de résidence se trouve en dehors des frontières fixées par la municipalité de l'occupation de la ville ou que ces personnes s'adonnent à des activités politiques qui les privent de ce droit.

Il y a 30.000 à 40.000 habitants d'Al Qods qui ne disposent pas d'une assurance-maladie ou qui ont une assurance partielle et qui n'ont d'autre choix que les hôpitaux de la parties orientale d'Al Qods pour les soins ambulatoires, les consultations ou pour subir des opérations chirurgicales à des tarifs relativement raisonnables.

Afin de procurer des soins à cette catégorie de personnes privées d'assurance-maladie, le réseau des hôpitaux d'Al Qods-est offre les soins à ces victimes de la ségrégation israélienne. En effet, le projet de soutien aux personnes malades a été mis en place, à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement et actuellement, il est envisagé de mettre en place une unité conjointe de dons pour garantir la continuité du programme.

Il est à noter que les hôpitaux arabes d'Al Qods souffrent d'une crise financière aigue depuis 2017 en raison de la suspension par les Etats Unis du soutien financier aux hôpitaux d'Al Qods, décision prise parmi d'autres mesures punitives adoptées durant le mandat de l'ancien président américain Donald Trump.

Un montant de 25 millions de dollars était accordé annuellement comme soutien américain. Après l'arrêt de cette aide, l'autorité palestinienne a tenté de le compenser mais elle a fait face, à son tour, à l'instar des autres institutions palestiniennes et de l'UNRWA, durant le mandat de l'administration américaine précédente, à des sanctions qui l'ont empêché de compenser ce manque à gagner et d'accomplir sa mission pour le système sanitaire palestinien. Les dettes accumulées par les hôpitaux palestiniens dépassent 200 millions de dollars, ce qui freine leur capacité à payer les frais des soins qu'ils prodiguent. Par exemple, la dette due par l'hôpital Augusta Victoria- Al Matlaa- à l'autorité palestinienne a atteint, jusqu'en octobre 2019, 115 millions de shekels, malgré l'engagement de l'autorité palestinienne de s'acquitter d'un montant mensuel de 5 millions de shekels, sachant que la traite mensuelle s'élève à 21 millions de shekels. Il s'agit du seul hôpital qui traite les cas de cancer qui lui sont référés de Gaza et de la Cisjordanie. On rappelle aussi que chaque mois, cette structure a besoin de 10 millions de shekel en médicaments contre le cancer.

Le même constat est fait pour les autres hôpitaux d'Al Qods.

En 2020, en raison de la propagation de la pandémie du Covid-19, les problèmes dont souffrent les hôpitaux d'Al Qods se sont accentués à cause de la négligence délibérée des autorités israéliennes et de l'incapacité de l'autorité palestinienne de leur apporter un soutien. L'Agence Bayt Mal Al Qods s'est porté au secours de ces hôpitaux auxquels des médicaments et autres produits médicaux et para-médicaux ont été fournis pour les aider à dépasser les problèmes générés par la pandémie.

1.4 La crise du secteur du logement : démolition des maisons et expulsion des habitants, une politique systématique

Les confrontations qui se sont produits à Al Qods récemment ont remis à l'ordre du jour le spectre de l'expulsion qui menace 28 familles qui habitent dans le quartier Sheikh Jarrah et 86 familles dans la quartier Batn Al-Hawa, municipalité de Salouane, suivant des critères qui se basent sur la ségrégation, l'expulsion et la marginalisation dans le but de mettre fin à la présence arabe dans la ville et qui ignore les besoins des habitants arabes en termes d'habitat et de logement.

En 2020 et début 2021, plusieurs centres de recherche ont signalé 20 opérations de démolition de maisons à Al Qods et 17 cas d'occupation de domiciles appartenant à des Maqdassis en 2020, plus particulièrement durant la pandémie du Corona qui a connu le plus grand nombre d'auto-démolition de maisons, ce qui constitue un signe de désespoir et de faiblesse des filets de sécurité pour les Palestiniens, outre la crise économique dont pâtissent les citoyens palestiniens qui vivent dans cette ville et qui fait qu'ils ne sont pas en mesure de faire face aux amendes exorbitantes qui leur sont imposées si c'est la municipalité qui procède à la démolition. Par conséquent, afin d'éviter de payer des amendes, ils choisissent de démolir eux-mêmes leur domicile.

Le taux d'auto-démolition a dépassé 88% de tous les ordres et décisions de démolition à Al Qods, alors que les habitants ne constituent que 40% de la population et que le taux de propriété ne dépasse pas 18,2%. La part allouée à la partie orientale d'Al Qods dans le budget de la municipalité d'occupation est estimée à près de 8,5% et 11,72% du budget consacré aux services.

La démolition des maisons palestiniennes représente une grande perte économique sachant que la valeur d'un mètre-carré de construction en ciment et de construction en pierre oscille entre 400 et 600 dollars, dans le contexte des conditions économiques dans lequel la plupart des habitants d'Al Qods, outre l'impact que cela génère sur la santé psychologique et physique des victimes de la démolition et des propriétaires dont certains sont forcés de détruire eux-mêmes leur domicile. Les centres de recherche ont enregistré 25 cas de maisons démolies par leurs propriétaires, en août 2020.

Les décisions de démolition des constructions non-autorisées sont édictées après un jugement du tribunal d'imposer des amendes exorbitantes aux contrevenants et d'exiger l'obtention d'un permis de construire. Les opérations de démolition et d'expulsion des habitants de leur quartier à Al Qods sont réalisées conformément à des décisions administratives exécutives adoptées par le président de la municipalité et le ministre de l'intérieur. Le président de la municipalité jouit du droit d'obtenir la décision de démolition et de l'exécuter dans un délai de 24 heures. Il faut savoir que ce règlement est utilisé dans les lieux qui font partie du programme israélien de construction de nouvelles colonies israéliennes.

En outre, si le propriétaire ne se plie pas au jugement du tribunal ou à la décision administrative, la décision de démolition des constructions sans autorisation est adoptée assortie d'une amende qui se chiffre la plupart du temps à 1.000 shekels pour chaque mètre carré et peut quelques fois atteindre 2.000 shekels. Dans ce cas, le tribunal peut demander une amende qui atteint souvent le double du coût de la construction. Ceci ne s'applique qu'aux arabes d'Al Qods tandis que de l'autre côté d'Al Qods, la contravention pour chaque mètre carré non autorisé va de 50 à 100 shekels seulement.

En revanche, l'emprisonnement effectif reste l'une des sanctions les plus cruelles prises à l'encontre du citoyen en contravention s'il n'est pas capable d'obtenir un permis de construire ou s'il ne procède pas à l'auto-démolition. Les peines d'emprisonnement vont de 3 à 6 mois assorties de l'obligation de verser une amende et d'obtenir une autorisation.

Depuis juin 1967 à ce jour, plus de 18.000 maisons ont été démolies sous le prétexte de construction non-autorisée.

Les autorités d'occupation ont privé les arabes chrétiens et musulmans de la possibilité d'exploiter 87% de leurs terres sous divers prétextes, ce qui représente plus de 63 kilomètres carré sur un total de 72 kilomètres carré sur lesquels plus de 15 colonies et des dizaines de complexes résidentiels comprenant 170.000 unités, habitées par près de 220.000 Israéliens, ont été bâties.

Cette violation des droits des Palestiniens à Al Qods les a poussés à avoir recours à la construction non-autorisée afin de satisfaire leurs besoins croissants qui sont estimés à près de 1.500 unités annuellement. Il s'agit également pour eux d'échapper aux frais et coût exorbitants qui dépassent 35.000 dollars US pour chaque maison dans un contexte marqué par le déclin du revenu et la hausse des prix et des taxes.

Néanmoins, l'attachement des Palestiniens d'Al Qods à leur domicile et leurs propriétés demeure le seul moyen dont ils disposent pour résister quelle que soit la qualification donnée par la municipalité aux habitations (construction illégale, construction non-autorisée). Les constructions avec leurs habitants sont ce qui empêche jusqu'à présent d'attenter aux lieux sacrés de la ville, ses constructions et son architecture historique et ceux qui se trouvent actuellement dans la situation de « contrevenants » à la loi des occupants sont pour la plupart des personnes à revenu moyen ou vivant dans une extrême pauvreté. En fait, ils n'ont d'autre choix que de résister dans leur ville et œuvrer pour défendre son identité arabo-islamique contre les tentatives de les déraciner en les éloignant de leur domicile et de leurs terres pour les remplacer par des colons.

Dans le secteur de l'habitat, les principaux obstacles qui entravent la croissance sont résumés ci-après :

1. la loi de l'occupation israélienne qui se base sur le principe « il est interdit de construire, il est permis de démolir » et qui constitue une épée de Damoclès pour les Palestiniens d'Al Qods. En effet, la municipalité d'Al Qods a émis près de 900 ordres de démolition annuellement depuis 2000 à un moment où il y a un besoin de plus de 20.000 logements afin de résoudre la crise de logement actuel. Les besoins de Palestiniens en logements sont estimés à 1.500 unités par an.
2. Il existe plus de 20.000 logements menacés de démolition et pour lesquels des dossiers de contravention pour « construction non-autorisée » sont en cours au sein de la municipalité d'Al Qods et du ministère de l'intérieur, outre les dossiers déposés auprès du ministère de la défense israélien concernant les autres régions du gouvernorat d'Al Qods.
3. High population density in the old city and neighboring areas, added to effects La densité élevée dans l'ancienne ville et les quartiers avoisinant et les effets de l'exiguïté de l'assiette foncière et du manque des services, alors que le nombre de la population double dans des habitations dont plus de 20% sont insalubres et nécessitent d'être restaurées, sans oublier les obstacles mis par les autorités d'occupation sur la restauration.
4. Le mur de séparation et l'expansion raciste qui s'est étendue sur 190 km et a absorbé plus de 6000 dounams, laissant plus de 150.000 Palestiniens derrière le mur.

5. des obstacles financiers et des mesures réglementaires qui se dressent devant l'obtention par les Palestiniens du permis de construire. En effet, la municipalité d'Al Qods n'a émis que 15 permis de construire en 2020. Le coût d'un permis de construire pour un appartement dépasse 35.000 dollars.
6. Les fonds limités consacrés à la construction par les foyers palestiniens constituent un autre obstacle, sachant que plus de 60% des Maqdessis vivent sous le seuil de pauvreté et que 23% d'entre eux sont au chômage. Les autorités d'occupation ont mis en place une longue et onéreuse procédure d'étapes administratives pour l'obtention d'un permis de construire. Certaines de ces procédures ne sont exigées que pour les citoyens palestiniens.
7. La faiblesse des infrastructures rend l'obtention des permis de construire encore plus compliquée étant donné qu'Al Qods a besoin de près de 50km de canalisations et que 160.000 personnes ne reçoivent pas l'eau de façon régulière, à cause de la négligence délibérée des occupants.
8. Manque de coopération et de coordination, en plus des problèmes liés à la propriété, car la propriété se trouve morcelée en cas d'existence de plusieurs héritiers, dont plusieurs sont déjà décédés ou absents selon la loi israélienne, outre le fait que le certificat de propriété n'est souvent pas disponible chez les propriétaires, ce qui rend l'obtention d'un permis de construire presque impossible.

2. LES PROJETS ET LES REALISATIONS CONCRETES DANS LES SECTEURS SOCIAUX

L'Agence Bayt Mal Al Qods, l'organe exécutif du Comité Al Qods, émanant de l'Organisation de la coopération Islamique, continue de s'acquitter sa mission de la protection d'Al-Qods et de soutien de la résistance de sa population, en suivant les hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, Roi du Maroc, et Président de Comité Al Qods, qui supervise directement son travail.

Malgré les financements limités, l'Agence réalise des projets vitaux qui ont un impact direct sur la vie de la population Maqdissi et sur la protection de la ville et la préservation de son patrimoine religieux, elle a accordée une priorité particulière au secteur du développement humain en exécution des instructions de SM le Roi Mohammed VI Président du Comité Al Qods, figurant dans la lettre Royale adressée à son Excellence Cheikh Niang Président du Comité des Nation Unies pour l'Exercice des Droits Inaliénables du Peuple Palestinien le 29 novembre 2020.

Les projets structurels que l'Agence continue de réaliser durant l'année 2021 concernant les secteurs suivants :

2.1 Secteur de l'Education :

Programme des Bourses d'Etudes : dans le cadre de sa participation à l'évolution du secteur de l'éducation, l'Agence a accordé 31 bourses aux étudiants Maqdissis pour poursuivre leurs études dans les Universités Palestiniennes et Marocaines, dans les spécialités de la médecine, des lettres et du droit. D'autre part l'Agence à procéder à la remise des prix d'excellence aux 45 étudiants des écoles d'Al Qods dépendantes de la direction de l'éducation et de l'enseignement et de l'université d'Al Qods au titre de l'année scolaire 2020-2021.

Projet du Club de l'Environnement de l'Ecole Hassan II : l'Agence a lancé le projet des clubs de l'environnement pour éduquer les jeunes sur l'importance de la préservation de l'environnement et les éléments de l'équilibre écologique naturel dans la ville d'Al Qods et ce à travers un projet pilote à l'école Hassan II à Wad Al Jouz qui sera généralisé progressivement à l'ensemble des écoles d'Al Qods.

Compagne de sensibilisation de l'environnement: l'Agence organise une compagne de sensibilisation et d'éducation des élèves des écoles d'Al Qods sur l'importance de la préservation de l'environnement et l'équilibre écologique naturel. dans ce but, l'agence a signé une convention avec l'Association Marocaine du Tourisme Ecologique de Protection de la Nature en vue de réaliser un guide spécial pour les clubs de l'environnement destiné aux élèves des écoles d'Al Qods qui comprend : guides de d'introduction, guide technique, guide pratique, guide de l'encadrant écologique, guide d'éducation à l'écologie et la problématique de l'environnement dans la ville sainte.

2.2 Secteur de la santé :



Dans le but de réduire des effets des évènements qu'a connue la ville d'Al Qods au mois de Ramadan 1442, et du fait du déficit enregistré par les hôpitaux d'Al Qods, l'Agence a procédé durant l'année 2021 à l'acquisition des fournitures et matériels nécessaires ainsi les médicaments essentiels, pour les services d'urgence et de réanimation de l'hôpital Al Maquassid et du Centre Arabe de Santé dans l'esplanade de la mosquée Al Aqsa.

2.3 Secteur de la construction et de la restauration:

L'Agence Bayt Mal Al Qods a lancé la première tranche du programme de la construction d'urgence dans la ville d'Al Qods dans le but de soutenir la résistance de la population Maqdissi sur leur terre, il comprend les projets suivants :

1. Restauration de l'école Hassan II à Al Qods ;
2. Reconstruction d'un mur de soutien dans la région d'Oued Helowa à Selwane ;
3. Restauration de la maison de Issa Ibrahim Aaour à Selwane.

2.4 Achèvement de la troisième étape de rénovation et d'équipement du Centre Culturel Marocaine – Bayt Al Maghreb à Al Qods

L'Agence a procédé cette année aux travaux de la restauration complète du Centre Culturel Marocain et à son équipement dans le but d'assurer son ouverture très prochainement.

3. PROGRAMME DE L'AIDE SOCIALE :

L'Agence continue son travail dans le secteur sociale à travers les programmes suivants :

3.1 Programme Al Aych Alkarim "La vie digne": Dans le cadre de ce programme, l'Agence a distribué 29.000 pains par jour au bénéfice de 2.900 familles, ce qui a permis de créer un cycle économique important d'environ 130.000 dollars par mois duquel profite 20 boulangeries;

3.2 Projet d'aide durant le mois du Ramadan et des fêtes religieuses : Dans le secteur de l'aide alimentaire, l'Agence a distribué durant le mois du Ramadan 1442, 3000 lots alimentaires aux familles nécessiteuses parmi lesquelles les bénéficiaires du programme de parrainage des orphelins d'Al Qods;



3.3 Programme de parrainage des orphelins Maqdisis : 100 orphelins et orphelines de la ville Sainte ont bénéficié d'une aide mensuelle de 80 USD pour chaque bénéficiaire.

4. PROJETS ET INITIATIVES STRUCTURANTES POUR UNE VISION FUTURE ET CONSTRUCTIVE

4.1 Initiatives civiles pour un programme durable de développement humain à Al Qods BMAQ-CISdep

Ce programme vise à assurer une sorte d'équité et de renforcer l'implication des associations actives à Al Qods dans l'effort de la protection et de la préservation du patrimoine religieux et civilisationnel.

Il permet le financement des projets des associations dans le domaine de la formation professionnelle aux métiers et travaux les plus demandées à Al Qods. Ce qui facilitera l'insertion au marché du travail, il permet aussi le financement des projets de l'autonomisation des femmes et des projets de la protection de l'environnement.

Ainsi l'Agence a lancé la première tranche du programme de développement humain lors d'une cérémonie qui s'est déroulée entre Rabat et Al Qods le 17 juillet 2021, à laquelle ont participé des personnalités d'Al Qods et des représentants des associations bénéficiaires.

Durant cette cérémonie, 10 conventions ont été signées avec des associations travaillant dans différents domaines.

4.2 Plateforme "DLALA" du commerce électronique social et solidaire BMAQ Marketstore



C'est une plateforme électronique que l'Agence a mise à la disposition des sociétés productives et des associations artisanales de la ville d'Al Qods en vue de commercialiser leurs produits dans un cadre solidaire, ce qui leur permet d'en tirer profit.

L'objectif de cette plateforme est de contribuer au soutien du secteur de commerce et des services dans la ville d'Al Qods, et d'améliorer la situation social et économique de ses employées.

Pour la mise en œuvre de cette plateforme, l'Agence a signé trois conventions avec le Centre Islamique de Développement du Commerce, le Centre Marocain de Monétique et la Société Devmoz.

4.3 Club "Enfant pour Al Qods " BMAQ-C'sCfA

C'est un club créé par l'Agence suivant une convention signée entre Rabat et Al Qods avec les écoles "Jabrane Khalil Jabrane" au Maroc et l'école "Frères" à Bayt Hanina à Al Qods.

Dans le cadre des activités annuelles du club, la première session du modèle de simulation d'un sommet international de l'enfance pour Al-Qods a été organisé sous le thème « L'éducation aux valeurs d'amour et de paix ».

4.4 Centre «Bayt Al-Maqdiss » pour les recherches et les études

L'objectif de ce centre est de mettre en valeur les aspects humains et sociaux économiques de la ville sainte à travers l'étude, l'analyse et la proposition de solutions adéquates face aux défis que connaît la ville d'Al-Qods et ses habitants.

Ce centre a procédé à l'édition de 2 publications :

- « Les marocains d'Al-Qods » deuxième édition ;
- « Les origines de l'architecture à Al-Qods entre les images du passé et les besoins présents et futurs » .

Le centre a également procédé au lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour sélectionner les meilleurs projets de recherche en innovation et invention dans les domaines des sciences et technologie dans le but d'encourager les étudiants et les chercheurs dans les spécialités des mathématiques, de la physique, de la chimie, de l'ingénierie et des technologies des systèmes d'informations, en vue d'avancer dans leurs recherches pour obtenir les meilleurs résultats possibles selon les normes approuvées à l'échelle mondiale.

4.5 L'observatoire « ARRIBAT » pour l'observation le suivi et l'évaluation à Al-Qods BMAQ – AMEO :



Son ouverture a eu lieu le 13 Novembre 2021 à Al-Qods.

L'objectif de cet observatoire est de fournir les données et les informations appropriées pour développer des plans, des projets et des programmes et contribuer à l'amélioration des performances de l'Agence.

De plus, il permet de développer les moyens efficaces pour suivre les indicateurs de son travail à Al-Qods et d'assurer des mécanismes appropriés pour mesurer l'impact et les résultats des programmes et des projets de l'Agence sur les populations cibles.

Durant l'année 2021, ce projet a permis la publication des rapports suivants :

- Rapport d'observation et de suivi de l'évolution de la situation sociale et économique à Al-Qods ;
- Préparation des études sur la situation économique d'Al-Qods ;
- Préparation des études sur la situation environnementale d'Al-Qods ;
- Préparation des études sur la situation éducative d'Al-Qods.

Le tableau suivant résume le montant global des projets et programmes approuvés en 2021 et qui s'élève à 3.6 millions USD réparti sur les différents secteurs.

Projets et Programmes approuvés par l'Agence en 2021

SECTEURS	MONTANT EN USD
Soutien des Secteurs Sociaux	
Secteur de l'Education	133 430,00
Programme des bourses d'études	82 521,00
Club écologique à l'école Hassan II	40 909,00
Campagne de sensibilisation en faveur des élèves des écoles d'Al-Qods à l'importance de la protection de l'environnement et de l'équilibre biologique	10 000,00
Secteur de la Santé	49 981,87
Achat des médicaments et des fournitures pour l'hôpital Almaqassid et le centre de santé Arabe	49 981,87
Secteur de la construction et la restauration	263 285,35
Réhabilitation et restauration de l'école Hassan II	120 516,00
Restauration du mur de soutien	92 459,35
Restauration de la maison de ISSA ALAEUR	50 310,00
Total Général du soutien aux Secteurs Sociaux	446 697,22
Programme de l'Aide Sociale	
Programme Al Aych Alkarim «La vie digne»	1 842 784,30
Programme de parrainage des orphelins d'Al-Qods	105 738,00
Total	1 948 522,30
Initiatives civiles pour un programme durable de développement humain d'Al-Qods BMAQ-CISdep	
Financement des projets des associations maqdisiss	314 458,00
Dépenses administratives	4 578,00
Total	319 036,00

Centre Bayt Almaqdiss pour les recherches et les études BMAQ - CFR & S

Distribution des prix d'excellence aux étudiants et élèves d'Alqods	35 521,00
Edition des livres parmi les publications de l'Agence	14 156,00
Total	49 677,00

L'observatoire «ARRIBAT» pour l'observation, le suivi et l'évaluation à Al-Qods EO & BMAQ -AM

Rapport sur la situation sociale à Al-Qods	6 721,00
Etude sur la situation écologique à Alqods	3 000,00
Etude sur la réalité économique à Alqods	8 000,00
Etude sur la réalité éducative à Alqods	8 018,00
Dépenses administratives	20 509,00
Total	46 248,00

Plateforme «DLALA» du commerce électronique social et solidaire

Plateforme «DLALA»	
Total	30 984,00

Fonctionnement du centre culturel Marocain à Al-Qods

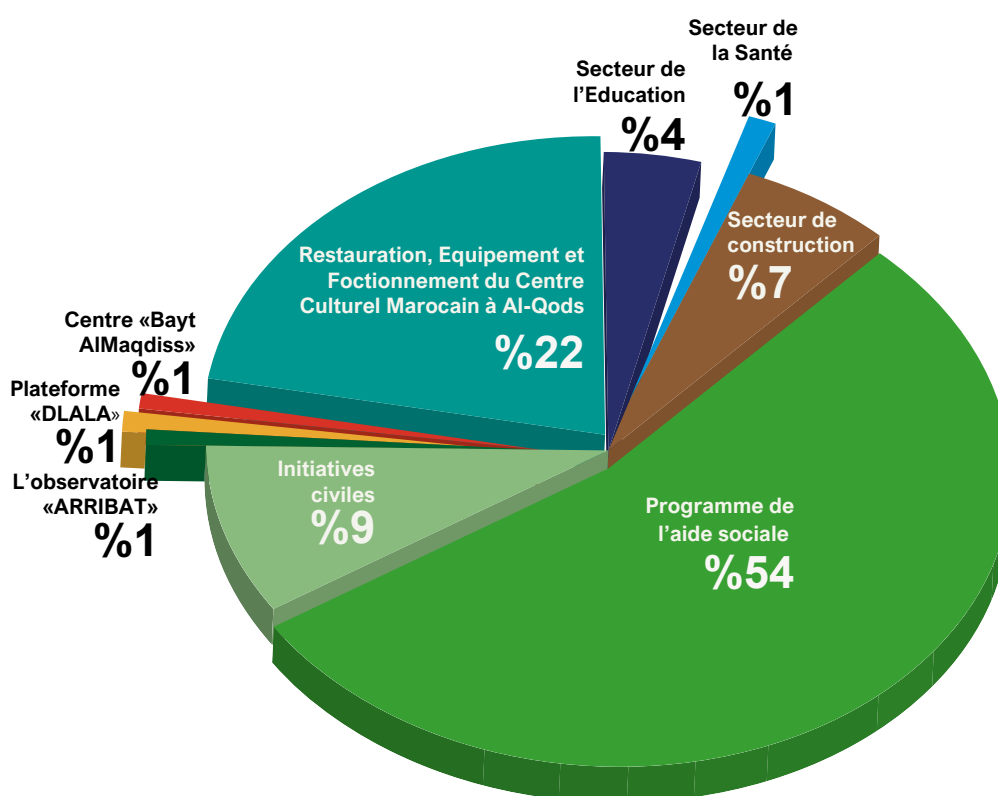
Caution d'entretien pour traitement de fuite d'eau	3 788,50
Honoraires d'expert comptable	15 250,00
Honoraires du cabinet d'Avocat	14 050,00
Caméras et autres équipements pour la surveillance	3 475,00
Dépenses de fonctionnement	105 000,00
Total	141 563,50

Restauration et Equipement du Centre Culturel Marocain à Al-Qods

Dernière étape des travaux de restauration et de réhabilitation du centre culturel marocain	384 000,00
Equipement et ameublement du centre culturel marocain	234 000,00
Augmentation non prévue	32 000,00
Total	650 000,00
Total de Restauration, Equipement et Focionnement du Centre Culturel Marocain à Al-Qods	791 563,50

Total Général des Projets et Programmes approuvés par l'Agence en 2021	3 632 728,02
---	---------------------

Projets et Programmes approuvés par l'Agence en 2021





AGENCE BAYT MAL AL QODS ACHARIF

13 Ilot 2 - avenue attine- Hay Riad - Rabat

Tel: +212537565903/04

Fax: +212537565905

Email: contact@bmaq.org

Site: www.bmaq.org

